



AGIR #3

ACTIONS DE LA GOUVERNANCE INITIÉES PAR LA RECHERCHE



**Enseignement supérieur :
pour un investissement plus juste
et plus efficace**

Synthèse du séminaire du 21.01.2022

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : POUR UN INVESTISSEMENT PLUS JUSTE ET PLUS EFFICACE

INTRODUCTION

El Mouhoub MOUHOUD

Président de l'Université Paris Dauphine - PSL

INTERVENANT(E)S

Elise HUILLERY

Professeure d'économie à l'Université Paris Dauphine - PSL (LEDA) et chercheure affiliée au laboratoire J-PAL (Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab), au LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques), et à l'EUDN (European Development Network).

Gabrielle FACK

Professeure d'économie à l'Université Paris Dauphine - PSL (LEDA) et chercheure affiliée à l'École d'économie de Paris (PSE), à l'Institut des politiques publiques (IPP), au Center for Economic Policy Research (CEPR) et au CESifo.

DISCUTANT

Lionel RAGOT

Professeur d'économie à l'Université Paris Nanterre, conseiller scientifique au CEPPI pour le programme Economies Emergentes / Migrations Internationales et chercheur associé à la Chaire Transitions démographiques, Transitions Economiques (TDTE, Fondation du Risque).

INVITÉE

Anne-Sophie BARTHEZ

Directrice Générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

MODÉRATRICE

Florence GELIN

Direction Générale des Services

Ce troisième séminaire « Actions de la Gouvernance Initiées par la Recherche (AGIR) » proposé par El Mouhoub MOUHOUD, Président de l'Université Paris Dauphine - PSL, est centré sur le rapport des économistes dauphinois Gabrielle FACK et Elise HUILLERY sur « l'Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace ».

Paru début décembre 2021, dans une note du Conseil d'Analyse Économique (CAE), instance ayant pour mission d'éclairer les choix du gouvernement, ce rapport a rencontré un large retentissement dans la communauté universitaire et dans les médias. Il interroge la stratégie d'investissement dans l'enseignement supérieur pour gagner en efficacité et en équité.

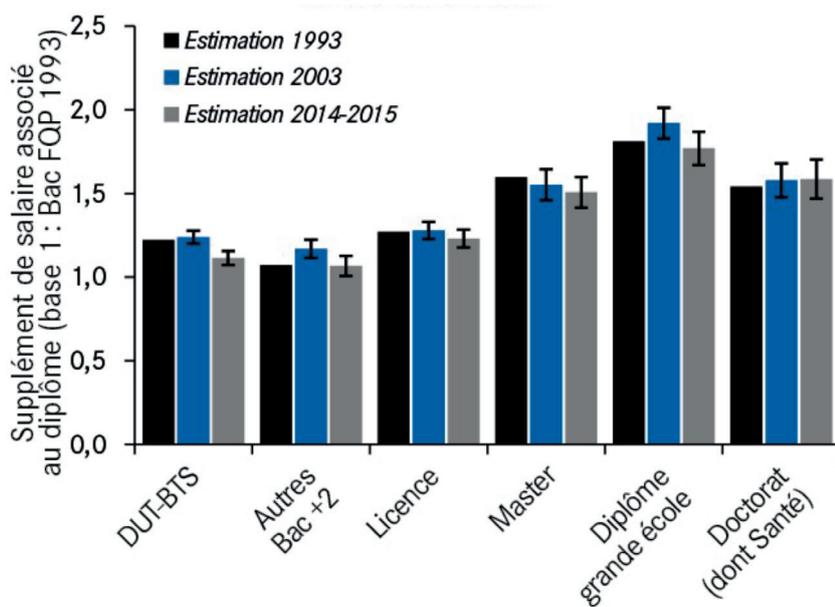
Synthèse du rapport

Gabrielle FACK et Elise HUILLERY

Le nombre d'étudiantes et étudiants dans l'enseignement supérieur français n'a cessé d'augmenter, offrant des perspectives aussi bien pour les diplômé(e)s que pour la société¹ en général. Cette démocratisation scolaire ne s'est pas accompagnée d'une baisse du rendement relatif des diplômes. Sur la base de travaux empiriques, nous montrons que les titulaires d'une licence ou d'un master gagnent respectivement 30 ou 50 % de plus que les bacheliers des voies générale et technologique, un gain relativement stable dans le temps même si le nombre de diplômes délivrés a fortement augmenté depuis les années 1990. Le diplôme du supérieur continue de jouer un rôle important de rempart face au chômage comme cela a pu être vérifié lors de la crise de 2008.

¹ Cf Note du Conseil d'Analyse Économique, « Enseignement Supérieur : Pour un investissement plus juste et plus efficace », n°68, Décembre 2021.

Supplément de salaire par rapport à un détenteur du baccalauréat



« En consacrant 1,5 % du PIB (dont 1,2 % pour la part publique) à l'enseignement supérieur, la France se trouve dans une position moyenne au sein de l'OCDE. »

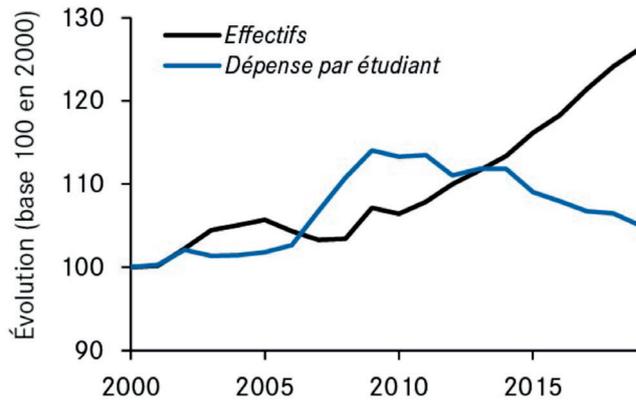
Lecture : Individus âgés entre 25 et 45 ans, ayant terminé leurs études initiales. Le supplément de salaire pour un(e) diplômé(e) d'un master se situe autour de 50 % de plus par rapport à un(e) détenteur(rice) du baccalauréat. Ce supplément n'est pas statistiquement différent dans les enquêtes FQP 1993 et 2014-2015. Salaire exprimé en logarithmes.

Source : Calculs à partir des Enquêtes Formation et qualification professionnelle 1993, 2003 et 2014-2015. Résultats de la régression présentée dans le tableau 4 dans Dabbaghian et Péron (2021).

En consacrant 1,5 % du PIB (dont 1,2 % pour la part publique) à l'enseignement supérieur, la France se trouve dans une position moyenne au sein de l'OCDE. La dépense par étudiant baisse cependant tendanciellement depuis les années 2010 et les différentes formations sont dotées de moyens très inégaux. À partir de données fines sur les coûts de formation, nous mettons en effet en évidence de grandes disparités : les coûts varient dans un rapport de 1 à 4 entre une année de licence (environ 3 700 euros par étudiant en moyenne) et une année en classe préparatoire (environ 13 400 euros par étudiant en moyenne) et ils varient également sensiblement entre différentes disciplines telles que les sciences dures et les sciences humaines et sociales. Ces écarts tiennent avant tout à la différence de taux d'encadrement et au volume d'heures consacrées aux étudiants où de faibles niveaux peuvent affecter le taux de réussite des étudiants.

« En outre, malgré la massification, les inégalités d'accès aux études supérieures et aux types de formation en fonction du niveau social sont encore très importantes : moins de 30 % des enfants issus de familles modestes accèdent à l'enseignement supérieur, contre près de 90 % parmi les plus aisés. »

Évolution de la dépense d'enseignement supérieur par étudiant

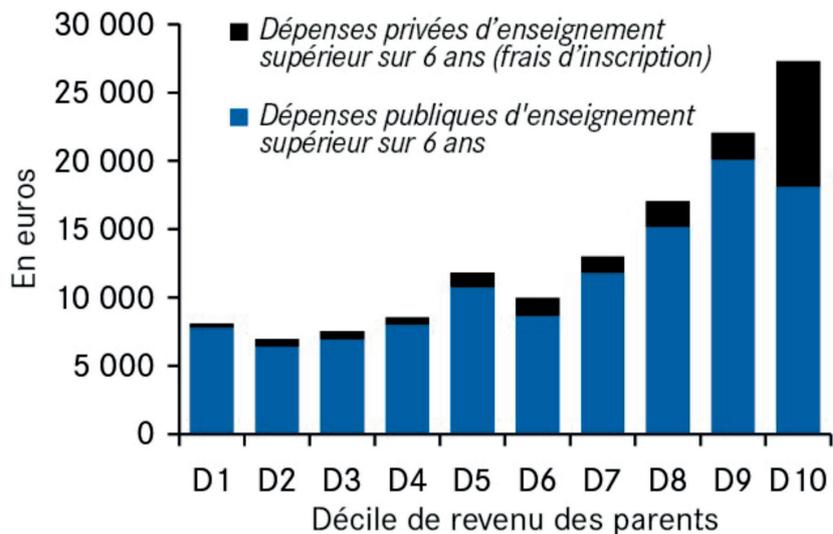


Lecture : En 2019, la dépense intérieure d'éducation (DIE) par étudiant est supérieure de 5 % à la DIE par étudiant en 2000, tandis que les effectifs totaux ont augmenté de 26 %.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Compte de l'éducation

En outre, malgré la massification, les inégalités d'accès aux études supérieures et aux types de formation en fonction du niveau social sont encore très importantes : moins de 30 % des enfants issus de familles modestes accèdent à l'enseignement supérieur, contre près de 90 % parmi les plus aisés. Associé à des aides socio-fiscales insuffisamment redistributives, il en résulte une dépense publique d'enseignement supérieur régressive.

Inégalités de dépenses publiques et privées selon le revenu des parents



Lecture : Les étudiants dont les parents se situent dans les 10 % supérieurs de la distribution des revenus bénéficient d'un investissement d'environ 28 000 euros dans l'enseignement supérieur entre 18 et 24 ans dont 18 000 euros de dépenses publiques et 10 000 euros de dépenses privées (frais d'inscription payés par les parents).

Source : Enquête nationale sur les ressources des jeunes, DREES-INSEE 2014, détail dans Bonneau et Grobon (2021), *op.cit.*

Ces constats invitent à repenser la stratégie d'investissement dans l'enseignement supérieur pour gagner en efficacité et en équité. Tout d'abord, il nous paraît crucial de diminuer les disparités entre formations en augmentant l'investissement en licence et en master, ce qui permettrait d'augmenter le taux d'encadrement et les taux de réussite dans ces filières. Il importe également d'agir en amont sur l'orientation des élèves pour mieux guider les choix, par la publication des niveaux de salaire à la sortie des formations, de leur taux d'insertion professionnelle et de leur coût, en luttant contre les mécanismes d'autocensure. Pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur des élèves les plus modestes, nous recommandons de créer des places supplémentaires, de revaloriser et d'étendre les bourses, d'accroître l'offre de logements conventionnés, et de mettre en place de quotas dans les filières sélectives. Enfin, nous préconisons d'orienter les postes et moyens supplémentaires vers les filières qui présentent le rendement relatif le plus élevé, à savoir les filières scientifiques et techniques.

« **Gabrielle FACK et Elise HUILLERY se sont appuyées sur ces constats pour proposer deux scénarios d'investissement plus ambitieux dans l'enseignement supérieur** ».

Synthèse de l'intervention

Lionel RAGOT

« Il faut saluer la qualité du rapport rédigé par nos collègues Gabrielle FACK et Elise HUILLERY. Quelle gageure que de traiter à la fois des questions de justice et d'efficacité dans le financement de l'enseignement supérieur en une douzaine de pages !² Elles y sont parvenues en conciliant rigueur de l'argumentation et force de persuasion, comme en atteste l'abondante couverture presse que leur rapport a connu dès sa sortie.

Elles dressent une série de constats, pour certains déjà bien renseignés dans le débat social comme la baisse de la dépense publique par étudiant depuis la fin des années 2000, d'autres qui y sont également présents (la disparité des coûts et des taux de réussite des formations et les bénéfices individuels que procurent les diplômes), mais pour lesquels elles apportent toute une série de données factuelles précises et détaillées qui manquaient jusqu'à présent. Elles se sont appuyées sur ces constats pour proposer deux scénarios d'investissement plus ambitieux dans l'enseignement supérieur. C'est une des originalités de leur travail : au lieu de proposer un chiffrage qui viserait simplement à revenir au montant maximal des dépenses par étudiants de 2009, elles recommandent deux objectifs fondés principalement sur des critères d'efficacité. Le premier scénario est construit sur une hausse des dépenses par étudiants en licence et maîtrise pour atteindre celles des licences professionnelles, lesquelles sont caractérisées par un taux de réussite nettement plus élevé. Ce scénario aboutit à un investissement supplémentaire de 2,6 milliards.

² Cf Note du Conseil d'Analyse Économique, « Enseignement Supérieur : Pour un investissement plus juste et plus efficace », n°68, Décembre 2021.

Le second se veut encore plus ambitieux en visant le niveau de dépenses par étudiants des DUT, qui connaissent les taux de réussite les plus élevés, et conduit à un montant de 4,7 milliards. Le décideur public dispose ainsi de deux options sur l'effort supplémentaire à réaliser avec en face les gains potentiels correspondants. Cet effort financier dans la formation s'accompagne d'une série de recommandations pertinentes visant à réduire les inégalités d'accès et de réussite.

Le rapport laisse néanmoins en suspens deux questions importantes : l'application concrète de ces scénarios dans le cadre des réformes engagées depuis la LRU et leur financement. L'effort supplémentaire est censé être réalisé de manière parfaitement homogène entre les universités, alors que les différents PIA ont eu pour finalité d'introduire une hétérogénéité marquée entre des « universités de recherche » et les autres universités. Les auteurs soulignent que les gains individuels et sociaux attendus de cet effort financier supplémentaire assureront à terme son autofinancement. Mais, en attendant, ce financement doit-il reposer entièrement sur le budget de l'État ou doit-il provenir en partie des ressources propres, ce qui renvoie à nouveau au problème de l'hétérogénéité croissante dans l'enseignement supérieur français ? Ces deux questions renvoient toutes les deux au titre du rapport : « pour un investissement plus juste et plus efficace ».

Lionel RAGOT, professeur d'économie à l'Université Paris Nanterre, conseiller scientifique au CEPII pour le programme Economies Emergentes / Migrations Internationales et chercheur associé à la Chaire Transitions démographiques, Transitions Economiques (TDTE, Fondation du Risque).



Retrouvez en ligne, l'intégralité du replay du séminaire AGIR du 21.05.2021

<https://dauphine.psl.eu/dauphine/media-et-communication/article/enseignement-superieur-pour-un-investissement-plus-juste-et-plus-efficace>



« En s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire, le séminaire AGIR a pour objectif d'éclairer par la recherche les actions de la gouvernance de notre université. Grâce à la contribution des enseignant(e)s-chercheur(e)s et chercheur(e)s dauphinois(es) ainsi que l'invitation de chercheur(e)s externes, ces séminaires ont pour ambition de nourrir nos stratégies de pilotage et visent à impulser de nouvelles démarches innovantes. »

EL Mouhoub MOUHOUD

Président de l'Université Paris Dauphine - PSL



UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE-PSL
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris cedex 16
dauphine.psl.eu